



Projet Penta-Resort, Mas d'Esquières aux Issambres Roquebrune-sur-Argens (83)

Notice descriptive des études faune – flore

ECO-MED intervient aux côtés de la maîtrise d'œuvre du projet et notamment de l'équipe d'architectes qui porte à ce jour deux dossiers administratifs dans le cadre de l'autorisation du projet :

1. Permis d'Aménagement de l'ensemble du Resort à créer
2. Permis de construire pour la création d'un Espace Sportif et Loisirs

Dans ce cadre, le bureau d'études en écologie ECO-MED réalisera les études relatives au **milieu naturel** : dans un premier temps, les inventaires sur les autres saisons écologiques, de l'automne 2021 à l'été 2022, puis le traitement et l'interprétation des résultats de terrain, afin de rédiger le volet naturel de l'étude d'impact à l'automne 2022.

La démarche d'évaluation environnementale : les besoins d'intégration écologique du projet.

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC du Mas D'Esquières située sur la commune de Roquebrune-sur-Argens, quartier des Issambres (83), OD.BEE et son équipe d'architectes et d'ingénierie doit également faire réaliser les études environnementales nécessaires aux autorisations. Le projet prévoit l'aménagement d'un espace sportif et loisirs, d'un centre accueil/animation/restauration/sport de haut niveau et d'un ensemble de 86 hébergements touristiques tout en préservant l'environnement des Issambres.

Dans ce contexte, il sollicite le bureau d'études ECO-MED pour la réalisation d'une mission type « Œil de l'Expert » sur les derniers mois de l'année 2021, puis enchainera sur la réalisation de l'inventaire complet faune et flore de la zone d'incidence du projet, estimée à la zone naturelle non aménagée du quartier d'Esquières.

ECO-MED est un bureau d'études, d'expertise et de conseil en environnement naturel appliqués à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels. Il dispose d'une solide expérience dans l'accompagnement des porteurs de projets pour la prise en compte de la biodiversité dans leur démarche d'élaboration d'études réglementaires et de projets d'aménagement.

ECO-MED souhaite rappeler que l'expertise du milieu naturel vise à étudier la présence ou l'absence d'habitats naturels et d'espèces présentant des enjeux locaux de conservation et/ou protégés. A partir de ces éléments acquis sur le terrain, un état initial de l'environnement naturel pourra être dressé, permettant, en connaissance des caractéristiques précises du projet, d'analyser les sensibilités des espèces vis-à-vis du projet et ses impacts bruts sur le milieu naturel. Ces composantes permettront d'engager une démarche itérative dans la conception d'un projet de moindre impact environnemental en l'assortissant de mesures d'évitement et de réduction. Dans le cas où subsisteraient des impacts résiduels significatifs, cette démarche d'intégration écologique peut aboutir à la nécessité de proposer des mesures compensatoires.

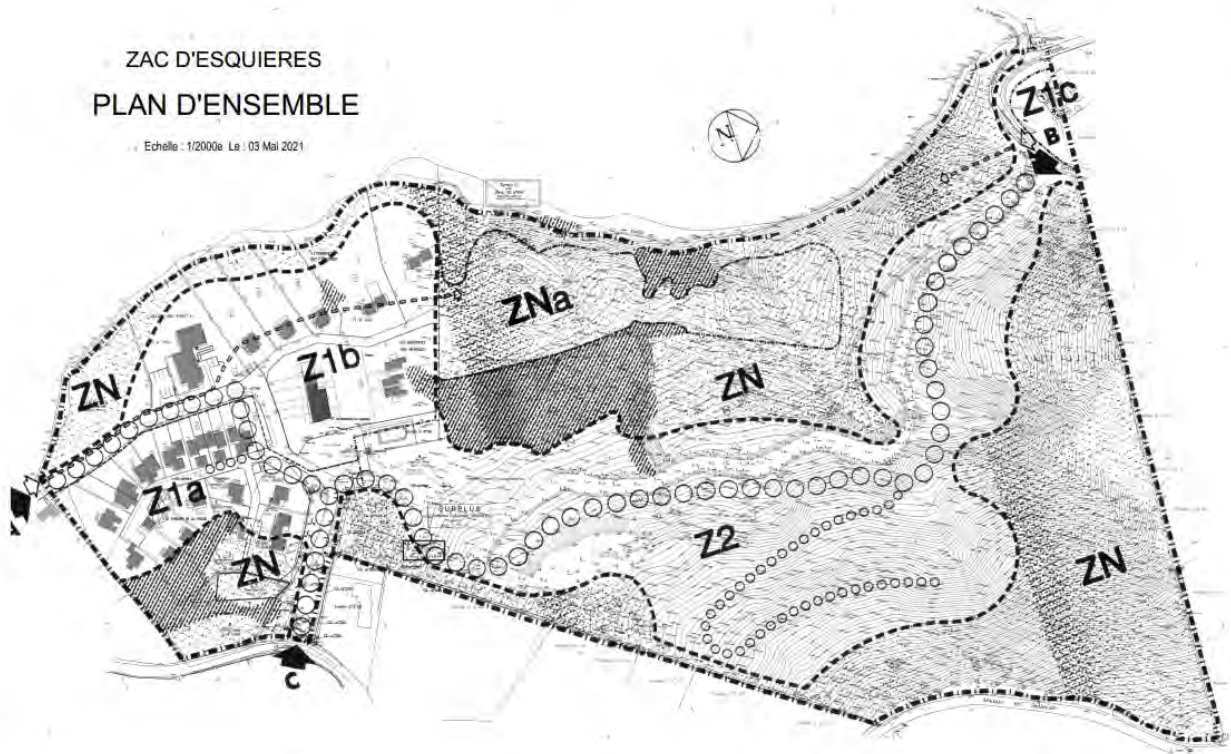
Les prospections naturalistes, afin de garantir leur recevabilité auprès des services instructeurs et notamment de la DREAL PACA, doivent être réalisées avec une méthodologie adaptée, notamment aux bonnes périodes du calendrier écologique (périodes coïncidant avec les périodes de visibilité des différentes espèces considérées avec une pression de prospection suffisante tenant compte des singularités de chaque groupe taxonomique considéré.

La zone d'étude du projet, située dans le quartier des Issambres, sur la commune de Roquebrune-sur-Argens dans le département du Var (83) présente une surface totale d'environ 11 hectares. Comme le montrent les vues ci-après, ce secteur non aménagé est inséré dans une zone urbanisée.



ZAC D'ESQUIERES
PLAN D'ENSEMBLE

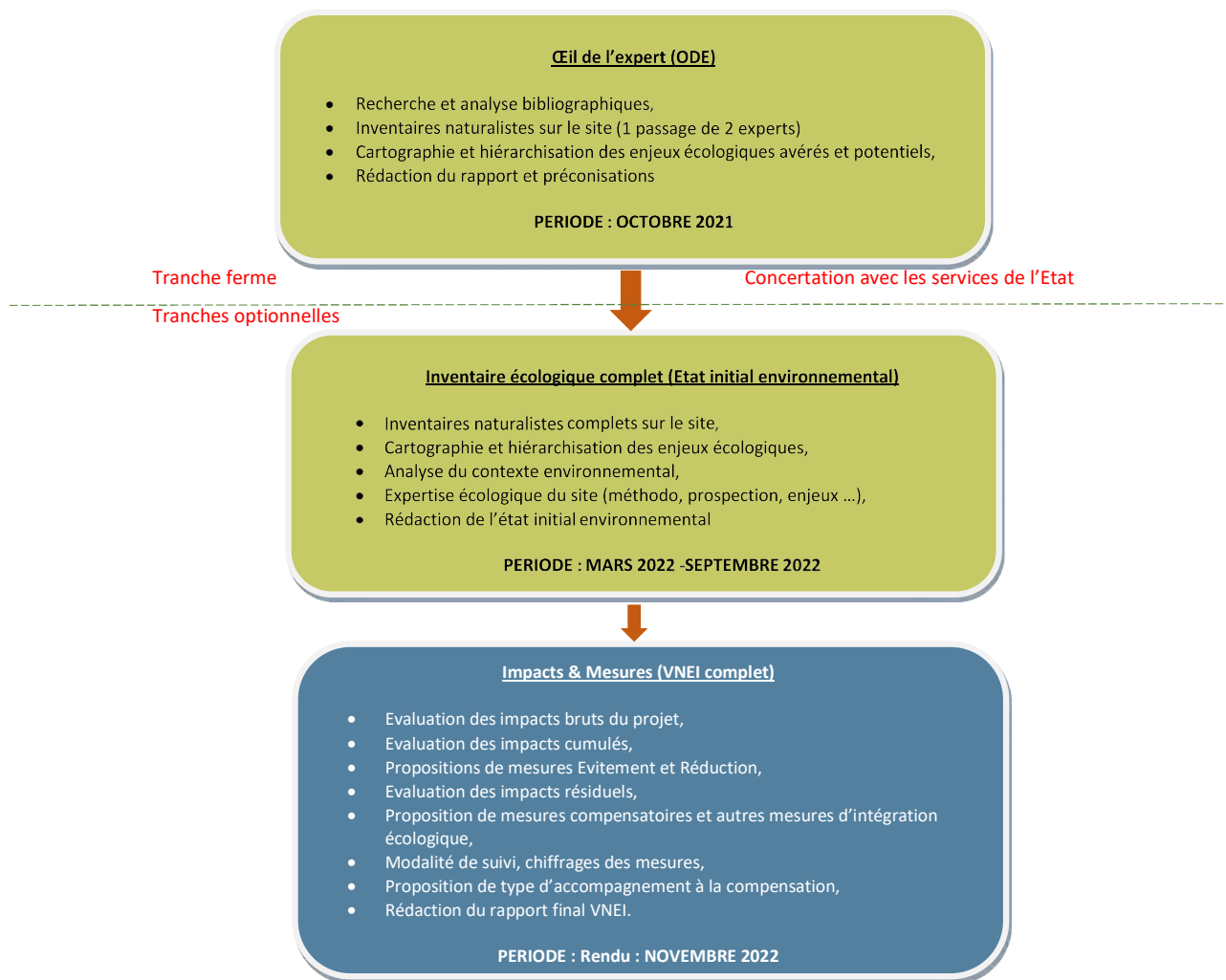
Echelle : 1/2000e La : 03 Mai 2021



Les parcelles Z1A et Z1B sur le plan ci-dessus ont déjà été aménagées. Les parcelles ZNa et Z2 seront concernées par le projet actuel.



Le schéma qui suit présente les grandes phases de la réalisation des études écologiques :





Le tableau qui suit présente le détail du travail de terrain qui sera mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration du volet naturel d'étude d'impact :

Calendrier prévisionnel global des prospections de terrain en 2021 /2022

| | Octobre 2021 | 2022 | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | |
|----------------------------|-----------------|------|---------|------|---------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------|----------|-----------|----------|
| Habitats naturels et flore | Œil de l'expert | | 1 jour | | 1 jour | 1 jour | 1 jour | | | | |
| Insectes | | | | | 1 jour | | 1 jour + (0,5 nuit en option) | | | | |
| Reptiles | | | | | 2 jours | | | | | | |
| Amphibiens | | | | | | 1 jour + (0,5 nuit en option) | | | | | |
| Oiseaux | | | | | | 1 jour | | 1 jour + 0,5 nuit | | | |
| Mammifères | | | | | | | 0,5 jour+ 0,5 nuit | | 0,5 jour | | 0,5 jour |
| Zones humides (option) | | | | | | | 1 jour | | | | |

A l'issue des inventaires de terrain qui recenseront d'une part la richesse écologique du secteur étudié mais aussi les échanges entre écosystèmes (fonctionnalité écologique) de part et d'autre de la zone d'étude et, plus largement, dans le petit éco-complexe entre le col du Bounon et la mer.

ECO-MED s'inscrita pleinement dans la démarche EVITER-REDUIRE-COMPENSER, à la suite de l'évaluation des impacts bruts, dont il sera indispensable de rechercher tous les moyens d'évitement et de réduction des impacts.

Le travail des écologues sera réalisé en totale concertation avec les équipes techniques et notamment les architectes du projet, notamment dans le cas de la définition de mesures d'évitement ou de réduction liées à la conception du projet.